Image not found or type unknown

Cambriolage , pas d'effraction Net ...

Par **ceedz**, le **31/08/2012** à **10:56**

Bonjour à tous et par avance merci de votre aide.

J'ai été cambrioler, et j'ai donc appeler la police qui est venu relever les empreintes et constaté les faits ...
Je suis en RDC et les cambrioleur sont passer par ma fenêtre de salon (Double vitrage tout neuf de 6 mois).

Nous n'avons constater aucune trace d'éffraction, néanmoins la police nous a expliqué que des cambrioleurs arrive a ce genre de prodige en ouvrant par pesé. Il nous a dailleur fait la démonstration en Live et effectivement ils ont réussi à ouvrir sans trace notre fenêtre. Ce qui est donc affolant ! Ils vont donc marquer de leur coté qu'une infraction à été comise.

J'ai vu des cas similaire sur des forums ou l'assureur ne veux pas prendre en charge car il ne constate pas d'infraction ...

D'ici quelques jours, un expert de l'assurance va venir constater.

Que faire dans un tel cas de figure ?

Merci d'avance

Cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés